

Fiche descriptive générique

Développement de projets culturels et événementiels

**Action culturelle / Éducation artistique et  
politiques publiques : enjeux, méthodes et  
pratiques**

*Version au 25/01/2024*



En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

## **PUBLIC CONCERNÉ**

Toute personne en charge de définir, conduire et/ou évaluer des dispositifs d'action culturelle ou d'éducation artistique.

## **OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES**

- Acquérir connaissances fondamentales et repères historiques pour proposer et mettre en oeuvre des projets d'action culturelle ou d'éducation artistiques en phase avec les attentes et objectifs des politiques publiques
- Savoir définir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'action culturelle ou d'éducation artistique
- Savoir identifier les différents partenaires et en connaître les attentes et moyens d'actions

## **PRÉREQUIS**

Être en poste dans une structure culturelle ou l'avoir été. Aucun pré-requis en terme de connaissance ou niveau de formation n'est exigé.

## **MODALITÉS D'ADMISSION**

L'admission à cette formation est soumise à un entretien avec un.e de nos conseillers.ères formation.

## **CONTENU**

### **PARTIE I**

- Définition des notions-clés : action culturelle, éducation artistique, action artistique, politiques publiques
- Repères historiques et théoriques : quand, comment et pourquoi sont apparues ces notions ?
- Repères institutionnels : qui sont les acteurs et partenaires de l'action culturelle et de l'éducation artistique ?
- Repères d'actualité : quelle situation en 2016 pour l'action culturelle et l'éducation artistique ?

### **PARTIE II - A**

- Méthodologie : définir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'action culturelle
- Présentation détaillée et illustrée de plusieurs projets d'action culturelle
- Travail en atelier à partir des compétences, des projets et des besoins des participants
- Conception d'un projet d'action culturelle avec le groupe
- Définition d'indicateurs pour évaluer les projets d'action culturelle élaborés

### **PARTIE II - B**

- Méthodologie : définir, mettre en oeuvre et évaluer un projet d'éducation artistique
- Présentation détaillée et illustrée de plusieurs projets d'éducation artistique
- Travail en atelier à partir des compétences, des projets et des besoins des participants
- Conception d'un projet d'éducation artistique avec le groupe
- Définition d'indicateurs pour évaluer les projets d'éducation artistique élaborés

### **PARTIE III**

- Focus sur le réseau Canopé, éditeur de ressources pédagogiques public dépendant du Ministère de l'Éducation Nationale
- Focus sur des projets d'éducation artistique réalisés avec l'enseignement agricole
- Focus sur des projets d'action culturelle réalisés dans l'espace public
- Rencontre-discussion avec plusieurs acteurs du territoire oeuvrant dans le champ de l'éducation artistique et de l'action culturelle
- Bilan de la formation

## **FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique**

**LE BRUN-CORDIER Pascal**



Concepteur et directeur de projets culturels, consultant, formateur et professeur associé à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.  
Activités et publications : <http://pascalbruncordier.tumblr.com>

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Cette formation alterne l'exposé participatif (apports théoriques, pédagogie interrogative) et le plan d'action personnel (exemples de bonnes pratiques mobilisables par les participants, pédagogie active-interrogative).

La pédagogie active est priorisée, par mise en situation et cas pratiques, exercices individuels, conseils personnalisés à chaque participant.

### MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

### ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 3 jours (21 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)

Tarif public : 1 750 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 1095 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents...), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

*Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.*

### Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 92 % (taux de répondants 50 % à la date du 06/02/2024)

#### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

